

LA COMMUNE ET LES EDIFICES CULTUELS



Mardi 17 novembre 2026



Intervenante : Morgane
GIRONDE MAGNIER



Saint-Priest-en-Jarez, AMF42



14h - 17h30

Objectifs de la formation

- ✓ Identifier les biens relevant de la responsabilité de la collectivité
- ✓ Maîtriser et dérouler les procédures de gestion du patrimoine culturel
- ✓ Sécuriser la gestion de ce patrimoine religieux

Programme

- Rappel général : statut des cultes en France
- Les biens affectés aux cultes
- Les liens entre la commune et l'exercice du culte
- Polices des édifices culturels
- Quiz - cas pratique

Inscription

Inscription par le DIF Elus



pour un financement
par la CDC



ou

Inscription auprès de l'AMF42

pour un financement
par la collectivité

